

Le PRÊT **ECOPAC** Technibel



**PRÊT BONIFIÉ
À PARTIR DE
1,75% TEG
ANNUEL FIXE**

**Réduisez votre facture
de chauffage en installant
une pompe à chaleur Technibel**

Choisissez une solution de chauffage Technibel pour votre confort tout en r
avec un taux* à partir de 1,75% pour l'achat et la pose d'une pompe à chaleur
 des gammes Iseries ou Aquaset.

> Grâce à la prise en charge d'une partie des intérêts par Technibel et GDF SUEZ, vous bénéfic

MONTANT de 1500 à 21500€	MENSUALITÉ EXPRESS à partir de 90€				MENS Mensualité
	Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**	
1 500 - 4 000€	90 €	1,75%	4 000 €	46 / 4 137,71€	60 €
4 001 - 6 000€	120 €	2,95%	6 000 €	54 / 6 403,92€	85 €
6 001 - 8 000€	130 €	3,45%	8 000 €	68 / 8 803,37€	105 €
8 001 - 10 000€	150 €	3,95%	10 000 €	76 / 11 281,23€	115 €
10 001 - 12 000€	170 €		12 000 €	81 / 13 643,59€	135 €
12 001 - 15 000€	215 €		15 000 €	80 / 17 026,45€	150 €
15 001 - 18 000€	240 €		18 000 €	87 / 20 648,48€	170 €
18 001 - 21 500€	285 €		21 500 €	87 / 24 685,57€	195 €

* Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe hors assurance facultative bonifié par Technibel et GDF SUEZ de 1,75% à 4,35%
 échéance 30 jours après le décaissement. ** Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative. Conditions au 01/05/2010 pouvant être modifiées sans préavis.

Le PRÊT **ECOPAC Technibel** est réservé aux particuliers pour financer,
 dans le cadre d'une installation de chauffage aux énergies renouvelables :



Une pompe à chaleur
 électrique de marque Technibel
 (voir Demande de Prêt)



Des équipements de régulation
 (voir Demande de Prêt)

Pour plus d'information : www.technibel.com

EXEMPLE :

- Montant financé : 8 000 €
- TEG annuel fixe : 3,45%
 (taux débiteur fixe correspondant : 3,40%)
- Durée de remboursement : 68 mois
- Mensualité EXPRESS hors
 assurance facultative : 130 €
 (dernière mensualité pour solde : 93,37 €)
- Montant total dû (capital + intérêts)
 hors assurance facultative : 8 803,37 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de rembour

> 0 € de fi
 > Prêt affe
 > TEG an
 à 4,35%
 correspon
 > Durées
 > Mensu

ASSURAN
 ■ Coût me
 (en sus c
 60 ans à
 ou plus à
 ■ -20% po
 (dans le

réalisant des économies d'énergie
sur Technibel Air/Eau ou Air/Air

chez des conditions financières suivantes* :

QUALITÉ CONFORT

à partir
de 60€

TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**
3,95%	4 000 €	76 / 4 512,46 €
	6 000 €	81 / 6 821,84 €
	8 000 €	88 / 9 199,45 €
4,35%	10 000 €	105 / 11 983,80 €
	12 000 €	108 / 14 448,03 €
	15 000 €	124 / 18 567,57 €
	18 000 €	134 / 22 623,26 €
	21 500 €	141 / 27 337,76 €

*. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une première

rais de dossier.

cté de 1 500 à 21 500 €.

nnuels fixes de 1,75

(taux débiteurs fixes

ndants de 1,74% à 4,27%).

s de 17 à 141 mois.

ualités de 60 à 285 €.

**NOTRE RÉPONSE
SOUS 48 HEURES**

DÈS RÉCEPTION DE VOTRE
DEMANDE DE PRÊT COMPLÈTE

CE FACULTATIVE (voir Demande de Prêt) :

nsuel de l'assurance facultative pour 1000 € empruntés

de la mensualité) : 1 € si l'emprunteur est âgé de moins de

la date d'adhésion ; 1,40 € si l'emprunteur est âgé de 60 ans

à la date d'adhésion.

ur le co-emprunteur sur sa cotisation d'assurance éventuelle

cas d'une adhésion de l'emprunteur et du co-emprunteur).

rsellement avant de vous engager.

Toutes les solutions en
rénovation de l'habitat

- Qualité et performances
- Solutions complètes et économiques
- Participation au développement des énergies renouvelables
- Moins d'émission de gaz à effet de serre
- Pompes à chaleur air/eau éligibles au crédit d'impôt : renseignez-vous auprès de votre centre des impôts ou sur www.economie.gouv.fr



Toutes les solutions de confort thermique sur :
www.technibel.com

**Suivez l'avancement de votre dossier de prêt sur
www.banquesolfea.fr**

Rendez-vous dans l'ESPACE PARTICULIER :

→ cliquez sur "VOTRE COMPTE"

→ choisissez "CONSULTER L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER DE PRÊT"

**Pour contacter
la Banque Solfea :**

→ **01 40 17 55 00**
du lundi au vendredi de 8H à 19H (vendredi 18H)

→ **www.banquesolfea.fr**

→ Une adresse postale unique :
**Banque Solfea - TSA 64140
77217 AVON CEDEX**

→ Pour l'envoi de votre dossier par mail
etudes.dossier@banquesolfea.fr

**Flashez
et accédez au détail
du prêt sur
www.banquesolfea.fr**

